



FORMATION
Maintien et Actualisation des Compétences
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
PROGRAMME

Pour 2025
Taux de réussite : NA
Taux de satisfaction : NA

➤ **Public concerné :**

Personnel titulaire du certificat de SST et désignée pour être maintenue comme SST dans son établissement

➤ **Nombre de stagiaires par session :**

Groupe de 4 à 10 personnes

➤ **Durée et organisation de la formation :**

7 heures réparties sur une journée (horaires de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h)

➤ **Objectifs de la formation :**

-Intervenir efficacement face à une situation d'accident.

-Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention.

➤ **Lieu de la formation :**

- dans nos locaux (Inter-entreprise), 17 Quai Joseph Gillet- 69004 LYON (vous pouvez inscrire un ou plusieurs salariés)

- dans vos locaux (Intra-entreprise) avec un minimum de 4 participants.

➤ **Coût de la formation :**

450€ HT par personne.

Il existe différentes modalités de financement.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.



FORMATION **Maintien et Actualisation des Compétences** **SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL** **PROGRAMME**

➤ **Délai de traitement de la demande :**

Vos demandes peuvent nous parvenir par mail à l'adresse suivante : contact@tempodiem.fr et vous pouvez nous contacter au 04.78.30.11.25.
Pour toute inscription, merci de nous envoyer un mail afin que nous puissions vous faire parvenir un devis et le bulletin d'inscription.
Toute demande sera traitée dans les 72 heures.

➤ **Planning :**

Possibilité de programmer des sessions à partir de 5 stagiaires.
Les dates sont à définir ensemble.
N'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions répondre au mieux à vos attentes.

➤ **Objectifs pédagogiques :**

-Maintenir ses compétences de Sauveteur Secouriste du Travail.
-Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
-Mettre ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect des procédures fixées par l'entreprise en matière de prévention.

➤ **Formateurs :**

Formateurs certifiés SST et spécialisés dans le domaine de l'aide à domicile pour personnes dépendantes.

➤ **Programme :**

- ✓ Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et en secours
- ✓ Actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail :
 - Etre capable de réaliser une protection adaptée



FORMATION Maintien et Actualisation des Compétences SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL PROGRAMME

- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement.
 - Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/ et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir.
 - Secourir la victime de manière appropriée
- Secourir 1 : La victime saigne abondamment
- Secourir 2 : La victime s'étouffe
- Secourir 3 : La victime se plaint d'un malaise
- Secourir 4 : La victime se plaint de brûlures
- Secourir 5 : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
- Secourir 6 : La victime se plaint d'une douleur plaie qui ne saigne pas abondamment
- Secourir 7 : La victime ne répond pas mais elle respire
- Secourir 8 : La victime ne répond pas et ne respire pas

Passage de la certification

➤ Modalités d'animation et moyens d'encadrement de la formation :

La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes.

Les temps indiqués sont des temps de face à face pédagogique effectif.

La formation est dispensée par un formateur SST rattaché à l'organisme de formation Tempodium habilité pour la formation initiale et continue de SST.

➤ Modalités d'évaluation des acquis de la formation :

Evaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence SST INRS



FORMATION
Maintien et Actualisation des Compétences
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL
PROGRAMME

Un certificat de SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST.

➤ **Maintien et actualisation des compétences**

Pour conserver la validation de sa carte SST, le sauveteur secouriste du travail devra suivre tous les deux ans une formation de maintien et d'actualisation des compétences.

Le titulaire du certificat de sauveteur-secourisme du travail, à jour dans son obligation de formation de maintien et d'actualisation des compétences, est réputé détenir l'unité d'enseignement « Prévention et secours civique de niveau 1 (PSC 1) » conformément à l'arrêté du 5 décembre 2002.